



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », la « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 26 novembre 2020. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Chef de l'exploitation pour Mason Graphite, est une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil à www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret ainsi que le projet de produits à valeur ajoutée. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, l'épidémie de la COVID-19 étant déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé au cours de l'année 2020, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Jusqu'au trimestre clos le 31 mars 2020, Mason Graphite se consacrait principalement au développement du gisement de graphite du Lac Guéret, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentraient sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

Mais, depuis avril 2020, due à la situation actuelle de surplus de graphite naturel sur les marchés mondiaux, combinée aux conditions défavorables des marchés financiers pour le financement de projets de ressources naturelles et, de plus, avec la pandémie mondiale de la COVID-19, la Société a pris la décision de reporter, jusqu'au moment qui sera jugé opportun, le développement de la mine et du concentrateur (projet de première transformation Lac Guéret). La Direction concentre désormais ses ressources principalement sur le projet de produits à valeur ajoutée (« PVA » ou produits de deuxième transformation).

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

B) CORPORATIF

M. Benoit Gascon, Président, Chef de la Direction et administrateur de la Société, a quitté l'entreprise le 31 mars 2020. Paul Carmel, Président du Conseil d'administration de Mason Graphite, a assumé les fonctions de Président et Chef de la Direction de Mason Graphite par intérim pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 août 2020. M. Carmel a quitté ses fonctions de Président du Conseil d'administration et Chef de la Direction par intérim le 31 août 2020. M. Gilles Gingras a été nommé Président du Conseil d'administration en remplacement de M. Carmel. Le poste de Chef de la Direction n'a pas encore été comblé en date du 26 novembre 2020. Un comité spécial a été formé au sein du conseil d'administration ayant pour mandat de combler le poste de Chef de la Direction.

C) PRIORISATION DU PROJET DE PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Tel que mentionné précédemment, la Direction a décidé de concentrer ses efforts sur le PVA. Celle-ci a réalisé, à l'interne, une étude technique et économique de haut niveau complétée en début d'année qui a d'ailleurs démontré qu'une usine PVA, pour la production de graphite sphérique enrobé (« GNSE ») pour les fabricants de batteries Li-ion, présentait suffisamment de potentiel pour justifier des analyses plus poussées. Cependant, cette étude avait comme contexte la réalisation préalable de la première transformation. Cette dernière ayant été repoussée, la Société s'applique à adapter son plan stratégique de développement en conséquence.

D) TRAVAUX RELATIFS AU GRAPHITE NATUREL SPHÉRIQUE ENROBÉ

Les travaux relatifs au développement des différents grades de GNSE, couvrant les procédés de purification, de micronisation, de classification, de sphéronisation et d'enrobage, se sont achevés à l'automne 2018. Les grades GNSE ont été développés pour répondre spécifiquement aux exigences des batteries destinées aux véhicules électriques et au stockage de l'énergie. Des grades ont également été développés pour d'autres applications telles que pour les outils électriques et les téléphones cellulaires.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite utilise une usine pilote de mise en forme, soit de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Par ailleurs, des lots de graphite sphérique enrobé, répondant aux exigences très sévères des batteries Li-Ion pour véhicules électriques, ont été produits. Les résultats ont démontré à nouveau l'efficacité et la reproductibilité des procédés de purification, de micronisation, de sphéronisation, de classification et d'enrobage développés pour traiter le graphite du Lac Guéret.

Mason Graphite a conduit à l'interne une étude technique et économique sur la future usine de 2^e transformation. Cette étude avait comme objectifs d'industrialiser les procédés, maximiser la réutilisation des réactifs, définir les besoins en traitements des effluents et d'en évaluer les coûts de construction et d'opération. Les résultats obtenus ont démontré suffisamment de potentiel pour justifier des études plus approfondies. Cependant, avec le report de la première transformation, la stratégie globale de développement, et par conséquent cette étude, doivent être revues et adaptées.

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	Produits de graphite à valeur ajoutée		
	Dépenses	Aides gouvernementales	Nettes
Pour l'exercice clos le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice clos le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
Pour l'exercice clos le 30 juin 2019	1 816 527	280 813	1 535 714
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020	1 903 437	204 853	1 698 584
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020	421 601	105 955	315 646
	6 577 178	1 266 923	5 310 255

E) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE

Étant donné le report du projet de première transformation (mine et concentrateur), la majorité des activités liées à ce projet, à l'exception des activités liées aux autorisations et permis, ont été mises en suspens. La direction de Mason Graphite reprendra l'exécution du projet au moment jugé opportun, afin que celui-ci soit rentable et propice aux investisseurs.

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

construction via une équipe intégrée. Cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

- BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP Québec et Baie-Comeau, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie, toutes disciplines confondues, est à 76% d'avancement (environ 65 000 heures).
- Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.
- Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019 et la fabrication des 3 épaisseuriers a été complétée à Baie-Comeau.
- Des travaux de recherche et développement sur la gestion des stériles et résidus, qui sont potentiellement générateurs acides, ont été lancés et se poursuivent avec différents partenaires.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau, pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

F) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

La Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé en juin 2017 l'entente Mushalakan, une entente portant sur les répercussions et les avantages (« ERA ») pour la construction et l'opération du projet Lac Guéret (mine de Lac Guéret et concentrateur de Baie-Comeau). Dans le cadre de cette entente, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiulhut (membres de la communauté innue de Pessamit). De plus, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables.

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019

La Société a totalisé une perte de 1 052 245 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020. Cela se compare à un profit de 18 816 139 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 pour une variation de 19 868 383 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Trimestre clos le 30 septembre 2020 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	87 197	243 199	(156 002)	La diminution s'explique par la réduction des effectifs entre le 1er trimestre de 2021 et le trimestre correspondant de 2020.
Frais honoraires professionnels	12 050	73 893	(61 843)	Les honoraires professionnels pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020 ont été moins élevés comparativement au trimestre se terminant le 30 septembre 2019 provenant d'une utilisation moindre de services professionnels externes.
Frais sur les produits de graphite à valeur ajoutée	421 601	207 669	213 932	Tel que prévu, la Société a dépensé plus pour le trimestre de 2021 versus 2020. Le projet de produits à graphite à valeur ajoutée est désormais la priorité et plus de frais y sont encourus par rapport à la même période l'année dernière.
Entretien et maintien du projet du Lac Guéret	540 738	-	540 738	Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2020 (Q1-2021), tous les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont comptabilisés à la dépense, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2020 où ils étaient capitalisés dans les immobilisations.
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	-	374 015	(374 045)	La Société a disposé de son placement dans NanoXplore en septembre 2019.
Perte (profit) à la dilution d'une entreprise associée	-	583 600	(583 600)	Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2020 (Q1-2021), la Société ne détient plus de placement dans une entreprise associée. En septembre 2020 la Société a disposé de son placement dans NanoXplore. Avant cette disposition, la participation de Mason dans NanoXplore était passée de 18,9% à 18,3%, ce qui avait donné lieu à une perte à la dilution présumée de sa participation.
Perte (profit net) nette sur actifs financiers	-	(261 000)	261 000	La Société a exercé ses bons de souscription au cours du 1 ^{er} trimestre de son exercice de se terminant le 30 septembre 2019.
Gain net sur disposition d'une participation d'une entreprise associée	-	(20 057 682)	20 057 682	Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2019, la Société a vendu sa participation dans NanoXplore, générant un gain sur disposition d'une participation dans une entreprise associée d'environ 20M\$.
Autres charges et produits	(9 341)	20 168	(29 509)	Variation nette non significative des autres charges et produits.
Total	1 052 245	(18 816 139)	19 868 383	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	30-sept-20	30-juin-20	31-mars-20	31-déc-19
	Q1	Q4	Q3	Q2
	(note 1)	(note 2)	(note 3)	(note 4)
Perte (bénéfice net) nette de la période	1 052 245 \$	4 306 422 \$	39 857 871 \$	1 105 799 \$
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,01	\$0,03	\$0,29	\$0,01

	30-sept-19	30-juin-19	31-mars-19	31-déc-18
	Q1	Q4	Q3	Q2
	(note 5)	(note 6)	(note 7)	
Perte (bénéfice net) nette de la période	(18 816 138 \$)	1 910 361 \$	(2 059 581 \$)	568 233 \$
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	(\$0,14)	\$0,01	(\$0,02)	\$0,00

Note 1 : La perte s'explique par des dépenses prévues au niveau du projet de 2^e transformation et les frais d'entretien et de maintien de la propriété minière.

Note 2 : Le report du projet de première transformation a entraîné LLG à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 4^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 3 098 083 \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la charge de perte de valeur était sous-évaluée de 1 315 968 \$ puisque les immobilisations corporelles et les courus étaient sous-évalués de ce même montant au 31 mars 2020. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, la charge de perte de valeur est correctement évaluée.

Note 3 : Le report du projet de première transformation a entraîné LLG à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 3^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 38 863 710 \$.

Note 4 : La perte s'explique par des dépenses importantes prévues au niveau du projet de 2^e transformation.

Note 5 : Le bénéfice s'explique principalement par la vente de 22 188 333 actions ordinaires de NanoXplore pour une considération nette totale de 28 137 803 \$. Cette transaction a entraîné un gain net sur disposition d'actif de 20 057 682 \$. Après cette vente, Mason Graphite ne détient plus aucune action ordinaire de NanoXplore.

Note 6 : La perte s'explique par des dépenses importantes prévues liées au démarrage d'une nouvelle usine pilote dans le projet de 2^e transformation. De plus, la quote-part de la perte de NanoXplore représente 800 000 \$.

Note 7 : Le bénéfice s'explique principalement par le gain sur dilution de 3 620 000 \$ dans NanoXplore à la suite de transactions sur son capital-actions.

Les états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS à l'exception des nouvelles normes adoptées et de la modification de politique comptable tel que décrit dans les États financiers. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

4. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	Périodes de trois mois clos les 30 septembre	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(1 046 675)	(525 216)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	862 144	(67 587)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(184 531)	(592 803)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 193 701)	24 729 464
Variation de la trésorerie	(1 378 232)	24 136 661

Activités opérationnelles

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 521 459 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 525 216 \$ en 2020 à 1 046 675 \$ en 2021). La variation s'explique principalement par une capitalisation des dépenses en 2020 vs aucune capitalisation en 2021.

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019, les éléments hors trésorerie ont augmenté de 862 145 \$ en 2020 et diminué de 67 587 \$ en 2019. La variation des éléments hors trésorerie de la période courante s'explique par la baisse des actifs courants soit l'encaissement des éléments à recevoir.

Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 1 193 701 \$ comparativement à des entrées de 24 729 464 \$ pour la période correspondante de l'an dernier.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, la Société a payé plus de 1 193 701 \$ de créanciers et charges à payer qui étaient dans les immobilisations corporelles.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement s'étaient chiffrées à 24 889 037 \$ la Société avait vendu son placement dans NanoXplore pour une somme de 28 137 802 \$. Au cours du trimestre correspondant de l'an dernier, 5 135 389 \$ avait été investis dans le développement du projet du Lac Guéret. De plus, la Société avait déboursé 778 000 \$ pour exercer ses bons de souscription de NanoXplore.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

5. SITUATION FINANCIÈRE

	30-sept-20	30-juin-20
	\$	\$
Trésorerie	25 259 869	26 638 101
Autres actifs courants	296 394	853 691
Total de l'actif courant	25 556 263	27 491 792
Immobilisations corporelles	5 744 430	5 750 000
Total de l'actif	31 300 693	33 241 792
Total du passif	2 123 175	3 012 029
Capitaux propres	29 177 518	30 229 763

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Jusqu'en avril 2020 la propriété du Lac Guéret était à l'étape du développement mais, depuis avril 2020, due à la situation actuelle de surplus de graphite naturel sur les marchés mondiaux, combinée aux conditions défavorables des marchés financiers pour le financement de projets de ressources naturelles, la Direction se concentre désormais principalement sur le projet de produits à valeur ajoutée (PVA ou produits de deuxième transformation), ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend majoritairement du financement externe pour mener à terme ses programmes de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercée.

Au 30 septembre 2020, le fonds de roulement de la Société était de 23 433 088 \$, son déficit accumulé s'établissait à 89 748 842 \$ et la perte nette s'élevait à 1 052 245 \$ pour le trimestre clos à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 25 259 869 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et quelques dépenses de développement pour son projet de produit à valeur ajoutée pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet de produits à valeur ajoutée et du projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction continue d'évaluer toutes ces possibilités. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

8. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas eu à faire de jugements, d'estimations et d'hypothèses significatifs dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019.

9. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019.

10. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 26 novembre 2020, la Société a :

- a) 136 227 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 1 570 000 options en circulation expirant entre le 10 juin 2021 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,68 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 1,38 \$). Si les options étaient exercées, 1 570 000 actions seraient émises pour un montant de 2 166 600 \$.

11. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « *Risques et incertitudes* » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

12. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

13. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion.